

Essai sur l'évolution de l'économie algérienne 1962-2015: Approche historique

KARA Rabah

Maître de Conférence

*Faculté des sciences Economiques,
Commerciales et des Sciences de Gestion*

Université de Tizi-Ouzou/ Algérie



Résumé:

L'évolution de l'économie algérienne est parallèle et constitue une partie intrinsèque de son évolution politique tout au long de son histoire contemporaine. Cela consiste, à des tentatives d'adaptation et non de transformation du système économique qui reste le même depuis l'indépendance du pays. En effet, le contrôle de la rente des hydrocarbures reste le principale objectif de tout les gouvernement qui se sont succédés à la tête du pouvoir. La réforme économique, par conséquent, ne peut pas être significativement atteinte jusqu'à ce que les institutions appropriées soient reconstruites et réformées.

Mots clés: Approche historique; Economie algérienne; Economie coloniale; Réformes économiques; Libéralisation économique; Economie rentière.

الملخص:

إن تطور الاقتصاد الجزائري موازي ويشكل جزءا لا يتجزأ من تطوره السياسي طوال تاريخه المعاصر. وهذا ينطوي على محاولات للتكيف وليس لتحويل للنظام الاقتصادي الذي ظل قائما منذ استقلال البلاد. والواقع أن السيطرة على عائدات المحروقات يظل الهدف الرئيسي لجميع الحكومات التي توالى على السلطة. وبالتالي، لا يمكن تحقي إصلاح اقتصادي ملموس إلا بعد إعادة بناء و إصلاح المؤسسات المناسبة.

الكلمات المفتاحية: المنهج التاريخي؛ الاقتصاد الجزائري؛ الاقتصاد الاستعماري؛ الإصلاحات الاقتصادية؛ التحرير الاقتصادي؛ الاقتصاد الريعي.

Introduction

L'étude de l'histoire économique de l'Algérie permis de donner un aperçu général et de comprendre les différentes étapes et périodes par lesquelles elle est passée, ses caractéristiques, ses points forts et ses points faibles et surtout ses enjeux de développements. La perspective adoptée dans cet article est purement historique, l'idée est de présenter l'évolution de l'économie de l'Algérie depuis 1962, pour montrer la spécificité de son histoire économique. Ainsi, notre approche méthodologique s'appuie sur la méthode historique, qui est beaucoup utilisée par les chercheurs en sciences sociales, notamment par les économistes « *lorsqu'il s'agit de comprendre le présent d'un phénomène à l'aide des expériences du passé* »¹. Cependant, « *(...) c'est par un pur effort d'abstraction que nous distinguons les phénomènes économiques et sociaux des autres phénomènes historiques. Cette vérité ne doit jamais être perdue de vue, quand on considère la méthode à employer en histoire économique.* »²

Cet article comprend trois sections, chacune d'elles correspond à une périodes de l'évolution de l'économie algérienne . La première, évoquera la période coloniale et son poids sur l'économie de l'après indépendance. La deuxième section, donnera un aperçu sur l'évolution économique de l'Algérie de 1962 jusqu'à 1988, en évoquant le système politico-économique adopté par l'Algérie tout au long de cette période. La dernière, traitera le commencement des réformes économiques en 1988 et décrira l'évolution de l'économie de l'Algérie jusqu'à nos jours.

1. L'économie de l'Algérie coloniale

Nous entendons par « économie coloniale », le système d'exploitation des richesses et du travail par la contrainte qui dura de la colonisation à l'indépendance, soit de 1830 à 1962³.

Bien qu'il s'agisse d'une période révolue, elle est indispensable pour comprendre certaines conséquences économiques et sociales sur l'évolution et sur l'état actuel de l'économie de l'Algérie. Toutefois, Les données statistiques avancées par les différentes études concernant la période de l'économie de l'Algérie coloniale sont peu fiables, pour deux raisons:

« *(...) d'une part, un Gouvernement général de l'Algérie aux objectifs se limitant au contrôle des populations et à la fiscalité ; d'autre part, le problème posé par la population indigène (insuffisances de l'état civil, analphabétisme, grande mobilité, indifférence, etc.) Il faudra attendre la fin de la Seconde guerre mondiale avec la création de l'Insee, pour qu'en Algérie se développe un effort sérieux de réflexion sur la fiabilité des données collectées et par suite sur le traitement des statistiques imparfaites* »⁴.

Benissad résume les structures de l'économie algérienne coloniale en ces mots, « *[elles sont] le résultat d'un bouleversement violent et profond de la société algérienne précoloniale et de ses activités productives (...). Mais ce bouleversement produit une économie moderne gérée par la population européenne à son profit et une économie traditionnelle, essentiellement agricole, qui permet la subsistance de la majorité de la population algérienne, indigène.* »⁵

Les Algériens ont hérité d'une situation critique après l'indépendance. « *(...) les études consacrées aux divers aspects de l'économie coloniale sont, à quelques exceptions près, unanimes pour souligner que l'économie coloniale était avant tout au service de la métropole et de la minorité européenne vivant en Algérie. Le dualisme et l'extraversion*

*constituent les traits fondamentaux des différentes politiques économiques adoptées par les autorités coloniales.*⁶ ». Les français ont laissé une économie coloniale sous-développée, conséquence de politiques économiques qui étaient « *caractérisées par une faiblesse des investissements industriels, la coexistence de deux secteurs agricoles reposant sur des logiques totalement différentes, et une dépendance accrue et multiple (commerciale et financière) de l'Algérie vis-à-vis de la métropole.*⁷ ». Les éléments importants de ce sous-développement économique de la période colonial, sont les suivants⁸:

Premièrement, l'Algérie dépend fortement des pays étrangers, et a été affectée par des conditions très défavorables en termes d'échange.

Deuxièmement, l'économie de cette époque était une économie rurale du Tiers-Monde où 49% de la population active travaillaient dans le secteur agricole⁹.

Troisièmement, l'économie coloniale algérienne était caractérisée par un marché du travail segmenté en deux principales catégories, d'une part, le marché «européen» du travail, et d'autre part, le marché «musulman» du travail, ce qui a causé des disparités extrêmes dans les revenus individuels en Algérie à la fin de la période coloniale¹⁰:

- Un marché «européen» qui était la norme, car il comprenait des emplois fixes (travailleurs de l'Etat, des contrats fixes, etc.) et le travail occasionnel (travailleurs saisonniers, les chômeurs).
- Le marché du travail «musulman» était essentiellement composé de travailleurs occasionnels. Il était structuré en paysans, travailleurs ou travailleurs subalternes, des petits artisans et commerçants, et les chômeurs, la plupart du temps, de façon permanente. En d'autres termes, Il n'y avait pas de «cadres musulmans ». Bourdieu, Darbel et *al.* estiment que seulement 2,6% de la population active musulmane étaient des cadres, la plupart du temps de classement moyen, alors qu'il y avait plus de 25% des européens dans l'administration¹¹.

Quatrièmement, l'économie coloniale algérienne était caractérisée par un faible capital humain, en termes de quantité et de qualité, en raison des politiques scolaires asymétriques qui ont conduit à des niveaux d'éducation très faibles des «musulmans», en dépit d'un niveau d'éducation relativement plus faible des «Européens» par rapport aux métropolitains français.¹²

L'héritage colonial de cette politique de l'école adoptée en 1892, par les lois de la troisième république, était de sous-scolariser la population musulmane. En 1944, 8% seulement des enfants musulmans en âge de commencer l'école étaient scolarisés, contre 90% des enfants européens¹³.

Cinquièmement, le système financier de l'époque et « *bien qu'il soit dépendant du système financier métropolitain - l'Algérie coloniale était rattachée à la zone « franc » et la plupart des banques « algériennes » étaient des filiales des banques métropolitaines- le système bancaire « algérien » jouissait d'une relative autonomie, et d'un système d'organisation propre à lui. Son rôle était de financer l'économie locale.* »¹⁴. Autrement dit, le financement de l'économie des «français» au détriment des «musulmans».

Les effets des politiques coloniales étaient visibles en Algérie post-coloniale en particulier. Les politiques économiques coloniales ont eu des conséquences négatives sur l'existence d'institutions politiques, sociales et économiques en mesure d'assumer la stratégie de développement.

2. L'économie de l'Algérie : économie dirigée

Dès son indépendance politique, l'Algérie a adhéré à un système d'organisation économique planifié et centralisé visant l'indépendance économique, dans un climat de destruction provoqué par la guerre de libération qui a duré 8 ans, le départ de près de 900.000 européens, (entre 1961-1962) et par les actes terroristes de l'organisation de l'armée secrète (OAS)¹⁵.

A cette époque, 40% de la population vit dans la misère la plus totale, s'ajoute à cela le bilan fait par le programme de tripoli : environ 2.000.000 de chômeurs et sous employés, 4/5 des personnes de plus de 6 ans sont illettrées, 400.000 émigrés en France¹⁶. Et le bilan établi par la charte d'Alger de 1964 qui a fait état de 1.000.000 de *Chahids*, 300.000 réfugiés et 700.000 déplacés des campagnes vers les villes, de 60 à 70% de la population travaillent dans le secteur agricole et occupent une part de 22% du PIB, quant au secteur industriel, il était formé par de petites industries de consommation alimentaires¹⁷.

Dans un tel contexte, les pouvoirs publics ont lancé un plan d'urgence entre 1962-1966 pour prendre en charge les besoins de la population estimée en 1963 à 10.674.000 habitants. Dans ce cadre et dans une tentative de construction d'un premier pouvoir économique national, quelques réalisations importantes ont vu le jour¹⁸:

- la récupération dans le domaine agricole, industriel et commercial, des biens vacants et le début de l'autogestion des domaines et des entreprises récupérées par les travailleurs eux mêmes.
- l'installation de quelques unités de production de biens de consommation.
- la mise en place de quelques sociétés nationales
- la création en 1963 de la banque centrale d'Algérie et de la caisse algérienne de développement et la mise en place d'un système de contrôle de change pour freiner la fuite intensive des capitaux et un tarif douanier protectionniste.
- la création en 1964 de la monnaie nationale.
- la nationalisation de quelques sociétés et compagnies de transport.

Néanmoins, cette autogestion mise sous contrôle de l'Etat n'a pas réussi, pour diverses raisons qui sont liées généralement à l'absence de cadres qualifiés, à la bureaucratie et au clientélisme.

Après quoi, les pouvoirs publics ont finalement opté pour une autre stratégie dans le but de réaliser une véritable indépendance économique; l'industrie d'industrialisante qui devient le cœur de la stratégie de développement économique. L'objectif était alors de mettre en œuvre une structure industrielle cohérente, mais dans la réalité, les investissements industriels ne sont pas exclusifs et s'accompagnent de l'établissement d'industries légères substitutives à l'importation¹⁹.

L'industrialisation a toujours été un objectif politique en Algérie. Le programme de tripoli (1962) mettait l'accent déjà «sur la révolution agraire, l'industrialisation, les nationalisations, la planification et le développement du facteur humain²⁰ ». C'est dans cette perspective que la charte de 1976, souligne clairement une stratégie de développement industriel pour l'Algérie, pour soutenir les secteurs industriels, en particulier les industries chimiques, d'acier et des hydrocarbures, qui sont censés avoir des effets externes sur d'autres secteurs, soit agricoles ou industriels, et d'essayer de réduire le chômage de masse hérité de la période coloniale.

La stratégie d'industrialisation était basée sur les secteurs industriels à l'origine du processus d'industrialisation: l'industrie chimique, l'industrie des hydrocarbures, le fer et

l'acier. Ces industries «industrialisantes» étaient censées avoir des effets en aval dans la chimie et la production de l'industrie des biens d'équipement mécaniques (outils, moteurs, machines, etc.). Et des effets sur l'agriculture, car ils fournissent en aval les produits nécessaires pour le matériel agricole (fer et acier) et des engrais (industrie chimique). Cette organisation économique a conduit à d'énormes investissements qui expliquent la bonne performance de l'économie algérienne après l'indépendance²¹.

En effet, cette stratégie de développement a été financée par la rente pétrolière qui a permis une augmentation spectaculaire de l'investissement en capital dans les années qui ont suivi l'indépendance de l'Algérie. Le taux d'investissement moyen était égal à 28,3% entre 1970 et 1973 et a même augmenté à 40,4% entre 1973 et 1978, atteignant un pic de 47,8% en 1978, quand il a été l'un des taux les plus élevés de l'investissement dans le monde.

Toutefois, cette stratégie, avec ces taux d'investissement très élevés, n'a pas atteint ses objectifs, à savoir construire une base économique solide pour le pays et ceci après avoir dépensé des sommes exorbitantes, entre 1967 et 1977 (453,4 milliards de dinars²²)

Au début des années 1980, une autre stratégie vient d'être adoptée. Elle consistait à améliorer le fonctionnement du système économique: la politique d'endettement, la structure des investissements, leurs répartition entre l'industrie et le reste de l'économie, la place du secteur privé dans l'économie... mais la chute des prix du pétrole qui commence en 1983 et le choc inverse de 1986 a fait vite rendre les pouvoirs publics à l'évidence de l'impossibilité de sa stratégie et sollicitera le FMI en 1989, ce qui aboutit à un plan d'ajustement structurel au milieu des années 1990²³.

3. L'économie de l'Algérie : mondialisation et processus de transition

Il convient de noter que cette période correspond à un moment où la mondialisation se généralisait et s'approfondissait, dans un monde hautement compétitif. L'introduction des programmes d'ajustement structurel vise à lancer le processus de transition de l'Algérie du socialisme à une économie orientée vers le marché.

Dans un premier temps, nous essayerons de comprendre le sens de la notion de «mondialisation», qui revient dans de nombreux travaux de recherche dont le sens réel reste insaisissable.

Il pourrait être décrit comme un phénomène essentiellement économique qui se traduit par un changement rapide au niveau social, culturel et technologique et qui diminue les barrières géographiques avec un partage simultané de la communication, de la connaissance et de la culture dans le monde entier. Il y a bien plusieurs tentatives de définitions de la mondialisation exprimées dans les documents universitaires et les ouvrages publiés sur le sujet.

Jacoby et Meunier²⁴ affirment que la mondialisation constitue la multiplicité des liens et interconnexions qui transcendent les Etats-nations (et par les implications des sociétés) qui composent le système mondial moderne. Ils définissent un processus par lequel les événements, les décisions et les activités dans une partie du monde peuvent avoir une conséquence importante pour les particuliers et les communautés dans d'autres régions très éloignées du globe.

Les critiques de la mondialisation la définissent comme un processus indéniablement capitaliste, qui prend son envol après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique, qui a mis fin à la guerre froide entre les forces du capitalisme et du socialisme. Elles voient la mondialisation comme une victoire triomphante du capitalisme, qui guide le

monde entier vers un système économique mondialisé, dominé par les institutions bancaires et commerciales multinationales, qui ne sont pas responsables devant les gouvernements nationaux²⁵.

Higgott et Reich²⁶ explorent ces usages courants en analysant quatre aspects possibles sur ce qu'est la mondialisation. Nous nous baserons principalement sur ces aspects pour examiner l'impact de la mondialisation et l'effet de l'économie de transition sur la croissance en Algérie, ce qui va nous aider à déterminer un peu plus notre cadre de référence historique:

- L'époque historique
- La confluence des phénomènes économiques
- L'hégémonie culturelle
- La révolution technologique et sociale

3.1. La mondialisation comme une époque historique

Selon les historiens, la mondialisation est considérée comme une période de l'histoire plutôt qu'un phénomène sociologique ou un cadre de travail théorique. Pour Reich²⁷, le projet de mondialisation est historiquement spécifique, engendré par la dissolution du projet de développement; l'ancien évincé ou remplacé par le dernier. La mondialisation récente pourrait avoir commencé dans les années 1970, pas très loin de la fin de la guerre froide, ce qui suggère que la mondialisation a commencé avec deux phénomènes simultanés²⁸.

D'une part, la relaxation des relations entre les États-Unis et l'Union soviétique, et d'autre part la rupture du «contrat social» en commençant par la Grande-Bretagne et se répandant plus tard dans les pays industrialisés mettant un terme au «compromis historique». La mondialisation représente une transition vers une nouvelle formulation des conditions et de la nature du travail. Elle renforce l'individualisme et les marchés comme institution tout en condamnant et rejetant le syndicalisme et l'Etat providence²⁹.

D'autres interprétations historiques de la mondialisation datent de la fin des années 1970 sur la base d'une importante série d'événements³⁰. (i) L'impact des chocs pétroliers et notamment du deuxième sur l'économie des pays occidentaux qui a entraîné une forte baisse du niveau du produit national brut (PNB) en 1980 et la hausse des taux d'inflation; (ii) l'élection de Margaret Thatcher en 1979 et de Ronald Reagan en 1980 qui ont, tous les deux, collaboré une réponse idéologique radicale à ce qu'ils ont qualifié de paralysie politique et de léthargie économique. Et aussi (iii) l'élection de Helmut Kohl en république fédérale d'Allemagne en 1982 qui a joué un très grand rôle pour l'unification de l'Allemagne.

3.2. La mondialisation comme confluence des phénomènes économiques

La plupart des économistes considèrent la mondialisation comme une série intrinsèquement liée de phénomènes économiques. Parmi ces phénomènes, la libéralisation et la déréglementation des marchés, la privatisation des actifs, le retrait de l'Etat, la diffusion de la technologie, l'amplification des échanges internationaux et des investissements directs étrangers et l'intégration des marchés de capitaux. Cette phase était caractérisée par le retour en force des théories du laisser-faire économique exigeant la libéralisation du commerce, la privatisation des entreprises, le rétablissement de l'équilibre des paiements et la suppression des déficits budgétaires. Ces théories furent plus tard qualifiées de

« consensus de Washington » en référence aux institutions établies dans la capitale des États-Unis : l'administration fédérale américaine, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Ce furent ces institutions qui imposèrent leur idéologie aux autres organes de l'ONU. Affaiblies par leur endettement, l'Amérique latine et l'Afrique se laissèrent emporter par la vague libérale de Washington.

3.3. Hégémonie culturelle de la mondialisation

Il est évident que la mondialisation permet directement ou indirectement un contrôle économique des pays développés sur les pays en développement. Toutefois, la mondialisation ne se réduit pas à l'intégration planétaire des échanges économiques. « *Si le marché international [a pu installer une hégémonie économique], c'est qu'il a été précédé d'une hégémoneisation culturelle en marche depuis trois siècles*³¹. »

Cette hégémonie économique et culturelle est appuyée par le discours des organismes, des institutions mondiales et des ONG, un discours d'ordre idéologique et normatif que la méthode qui la fonde relève de la persuasion et de l'action sur les esprits. Sur, soutien qu'il :

« (...) *s'agit d'abord de définir de nouvelles priorités de la société internationale, puis de montrer que les conduites traditionnelles des Etats ne sont pas en mesure d'y répondre, et ainsi de favoriser une restructuration des rapports internationaux autour de nouveaux projets et de nouveaux acteurs*³². »

3.4. La mondialisation comme une révolution technologique et sociale

C'est une époque de fort contraste d'une conception du capitalisme industriel à une conception post-industrielle des relations économiques. La mondialisation aujourd'hui s'appuie sur une révolution technologique et sociale, elle influence profondément les êtres humains en modifiant leur identité, leur travail, leur communauté, leur famille, leurs valeurs, leurs modes de vie et de consommation, leur culture, etc. Boutin explique que :

« *Hier la révolution industrielle, la machine à vapeur, aujourd'hui les technologies de l'information. Mais précisément, à cause de la spécificité de ces nouveaux outils de traitement de l'information et de la communication, la mondialisation que nous vivons se distingue par quatre caractères : son étendue, sa progression. Sa rapidité, parfois même la simultanéité des échanges et enfin l'aspiration de la société civile à être écoutée et entendue*³³. »

Après avoir donné une explication de la notion de mondialisation et ses différents usages, nous allons situer l'évolution de l'économie de l'Algérie dans ce «nouveau» contexte.

De l'indépendance aux années 1990, l'économie était sous le contrôle de l'Etat. Par conséquent, l'emploi est principalement public et industriel. Environ 1300³⁴ entreprises publiques locales et 400³⁵ entreprises nationales ont représenté environ 80% de la valeur ajoutée et 75% de l'emploi dans le secteur industriel en 1993. Par ailleurs, l'emploi du secteur public à la fin de 1991 a représenté 70% de l'industrie, plus de la moitié dans le secteur du bâtiment et 30% dans le secteur des services. Talahit, soutient que désormais :

« *Le plan n'est plus le principe régulateur de l'économie. Le ministère du plan est supprimé et remplacé par un conseil national de planification, simple instance de coordination. La loi sur la monnaie et le crédit (1990) se fixe comme objectif de faire de l'intermédiation financière l'instrument de dynamisation et de modernisation de l'économie*³⁶. »

Au cours de la période allant de 1990 au début des années 2000, l'Algérie a subi deux programmes de stabilisation du FMI: un programme de stabilisation macroéconomique d'avril 1994 à mars 1995 et un programme d'ajustement structurel d'avril 1995 à mars 1998. Ces programmes ont été suivis pour dynamiser l'économie algérienne qui a ensuite connu une récession, un déficit budgétaire égal à 8,7% du PIB et un taux de chômage de près de 27,9% en 1995³⁷, un grand déficit de la balance commerciale et une forte inflation de +38,4% en 1994³⁸ et un déficit de la balance commerciale exacerbée par une baisse des réserves de change qui ne pouvait couvrir que six semaines d'importations, et un fardeau de la dette qui représente 65,3% du PIB en 1991³⁹.

Les accords avec le FMI verront le dinar dévalué à 50%, une forte dévaluation du dinar qui est passée de 4 dinars le dollar vers les années 1980, à 45 dinars en avril 1994⁴⁰. C'est durant cette période qu'a été signé l'accord pour le rééchelonnement de la dette en mai 1993 avec le Club de Paris (dette publique) et le Club de Londres (dette privée)⁴¹, accompagné d'un programme d'ajustement structurel entre l'Algérie, le FMI, la Banque mondiale et l'Union Européenne, afin de favoriser la croissance en libéralisant l'économie (privatisation, réduction des tarifs douaniers, le contrôle des salaires, diminution des dépenses d'investissement)⁴².

Sous la supervision du FMI, la Banque d'Algérie a mené une politique monétaire quantitative restrictive limitant la croissance de la masse monétaire à travers le contrôle de ses actifs internes. Le taux d'inflation a énormément diminué de 38,4% en 1994 à 6% en 1997. Par ailleurs, le taux de croissance du PIB a diminué à 1,2% et le taux de chômage a augmenté à 25,4% la même année⁴³.

L'application de ces accords du FMI a apporté une stabilité macro-économique mais avec des retombées sociales négatives du fait de la douleur de cet ajustement.

Aux débuts des années 2000, cette nouvelle stratégie a bénéficié d'un contexte favorable en raison de deux changements principaux. Sur le plan politique, et malgré les difficultés persistantes, la situation sécuritaire s'est stabilisée. Du côté économique, les prix du pétrole avaient augmenté de façon continue à partir de 13/dollars par baril en juin 1998 à 60/dollars en août 2005, le dinar était plus stable (par rapport au dollar), le prix du pétrole a augmenté ce qui a conduit à une balance commerciale positive et un système bancaire en excès de liquidité et une inflation stable et modérée.

C'est dans cette période, en 2000 exactement, qu'un fonds de régulation des recettes (FRR) a été créé à la suite de la hausse des prix du pétrole. Ce fonds était conçu pour réduire la dette publique et protéger les dépenses publiques des fluctuations de l'excédent budgétaire en raison des variations imprévisibles du prix du pétrole⁴⁴.

Ces changements sur la scène économique que l'Algérie a vécu, soutenus par l'augmentation des prix du pétrole, les pouvoirs publics ont procédé au lancement de trois programmes de relance économique de type keynésien, pour améliorer les résultats macroéconomiques.

a) Le plan de soutien à la relance économique: 2001-2004 (PSRL)⁴⁵, doté d'une enveloppe de 7 milliards de dollars. Destiné à l'agriculture, les transports, les logements, l'hydraulique, les infrastructures de base et le développement local, « *l'idée était d'accompagner l'investissement productif par un appui aux secteurs devant être modernisés*⁴⁶ ».

Pendant cette période, le taux de chômage a diminué de 25,4% en 1998 à 15,3% en 2005⁴⁷. Cette baisse du taux de chômage était accompagnée d'une baisse de la part du secteur industriel dans le PIB algérien.

Durant cette période, la part de l'emploi informel dans l'emploi total est passée de 39% en 1997 à 49,1% en 2005. Par conséquent, la destruction du capital qui a suivi la faillite des entreprises publiques n'a pas été remplacée par des investissements privés dans le secteur de la production, malgré la stratégie de promotion des investissements privés dans les petites et moyennes entreprises⁴⁸.

La période allant de 2000 à 2005, était aussi caractérisée par une volonté de libéralisation⁴⁹, avec l'accord signé pour une zone de libre échange avec l'Union Européenne applicable depuis le 1 septembre 2005, une nouvelle loi sur l'investissement, sur la privatisation, une loi sur les mines, une loi sur l'électricité et le transport du gaz par canalisation et l'amendement de la loi sur les hydrocarbures⁵⁰.

b) Le plan complémentaire de soutien à la croissance économique: 2004-2009 (PCSCE)⁵¹, avec un fonds de 150 milliards de dollars, tous les secteurs sont concernés.

Reviement de situation en 2009 avec la loi de finances complémentaire, avalisée par la loi de finances 2010 introduit la préférence nationale avec la règle des 49/51%, qui concerne les entreprises, les banques ainsi que des mesures d'encadrement des transferts de capitaux.

c) Le plan complémentaire de soutien à la croissance : 2010-2014 (PCSC)⁵², un fonds de 286 milliards de dollars sont affectés a ce programme, dont 130 milliards de dollars devraient servir à terminer les projets déjà engagés.

Ces programmes avaient pour objectif de *«développer et moderniser les infrastructures socioéconomiques, en espérant que le secteur productif saisira l'opportunité de cette mise à niveau pour se développer»*⁵³. Toutefois, les programmes dits keynésiens ne sont pas applicables dans le cas des pays en développement, pour cause, ces programmes étaient destinés aux pays capitalistes qui avaient ce qu'on appelle «les fondamentaux⁵⁴», pour Courlet, Keynes avait un but: *«le système capitaliste devait subsister, même au prix de l'intervention nécessaire de l'Etat, afin d'éviter le développement des idées communistes dans les sociétés européennes (...»*⁵⁵), en d'autres termes, la solution keynésienne s'applique aux pays capitalistes, qui possèdent des institutions mures et sujettes au développement économique et social. Cela explique les faibles résultats des politiques de relance économique keynésiennes dans les pays en développement, notamment, les programmes adoptés par les pouvoirs publics de l'Algérie⁵⁶.

Dans un contexte de baisse des prix du pétrole depuis juin 2014 et à une baisse des recettes des hydrocarbures de près de 40%, entraînant le pays dans une nouvelle turbulence financière. La signature, le 30 décembre 2015, du texte portant loi de finances 2016 a suscité un grand débat du fait de son orientation jugée très libérale. Les grands axes sur lesquels est articulée la LF 2016 sont⁵⁷:

- les mesures de soutien à l'investissement et la promotion de la production nationale.
- l'amélioration et le redéploiement des ressources.
- la simplification des procédures et le renforcement des garanties du contribuable.

Une nouvelle orientation économique peut être, ou un autre revirement de situation, ce qui est clair aujourd'hui, c'est que l'Algérie, après plus de 50 ans d'indépendance, dépend toujours à 98% des hydrocarbures et de ses dérivées.

Conclusion

Le présent article avait pour objectif d'étudier d'un point de vue historique l'évolution de l'économie de l'Algérie à travers trois périodes distinctes, la première concerne l'économie de l'Algérie coloniale qui a un impact considérable sur le développement économique de l'Algérie post indépendance. La deuxième période est celle de l'après indépendance qui a vu naître une économie algérienne et un système financier au service des politiques de planification étatiques. La troisième période est caractérisée par l'ère de libéralisation et de réformes qui a commencé à la fin des années 1980 et dure jusqu'aujourd'hui. Cette dernière phase nous montre pourquoi la mondialisation est considérée comme une période de l'histoire et un cadre dans lequel les pays et notamment l'Algérie, sont appelés à évoluer, et non pas un facteur de développement ou un phénomène sociologique ou encore moins un cadre de travail théorique, comme présenté par les partisans de la libéralisation financière.

Cet article a montré que l'évolution de l'économie de l'Algérie est intimement liée à son évolution politique. Durant son histoire, l'économie algérienne est passée par plusieurs périodes durant lesquelles, a première vue, ont connue des réformes profondes, mais, en faisant le parallèle avec les faits politiques d'un point de vue historique, on s'aperçoit que toutes les réformes de l'économie algériennes sont en réalité des tentatives d'adaptation au nouvelles données politiques et économiques nationales et internationales sans un travail de fond sur la problématique de l'économie algérienne et qui la caractérise depuis toujours, qui est celle de comment sortir de l'économie de rente?, ce qui a fait que, sur le fond, le système économique de l'Algérie ne change pas.

Références bibliographiques

- ¹ DAHAK, A., KARA, R. (2015). Le mémoire de master : du choix du sujet à la soutenance. Tizi-Ouzou : Edition El Amel. p 92.
- ² SEE, H. (1929). Remarques sur la méthode en histoire économique et sociale, *Revue Historique, Presses Universitaires de France* T. 161, Fasc. 1, pp. 90-98.
- ³ Voir : BENACHENHOU, A. (1978). Formation du sous développement en Algérie, Essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie 1830-1962. OPU: Alger.
- ⁴ KATEB, K.(2004). La statistique coloniale en Algérie (1830–1962). Entre la reproduction du système métropolitain et les impératifs d'adaptation à la réalité algérienne, *Courrier des statistiques*, (112), 3-17.
- ⁵ BENISSAD, M., E. (1979). *Économie du développement de l'Algérie: 1962-78: sous-développement et socialisme*. OPU. P. 5.
- ⁶ OUCHICHI, M. (2011). *L'obstacle politique aux reforme économiques en Algérie*. Thèse de doctorat en sciences politiques. Lyon 2. p 18
- ⁷ *Ibid.*
- ⁸ ZOUACHE, A. (2015). Etat, héritage colonial et stratégie de développement en Algérie. *les cahiers du Cread*, Cread, (100), 7-36.
- ⁹ *Ibid.*
- ¹⁰ *Ibid.*
- ¹¹ *Ibid.*
- ¹² *Ibid.*
- ¹³ *Ibid*
- ¹⁴ OUCHICHI, M. (2011). *Op, Cit*. p 28.
- ¹⁵ BOUDJEMA, R. (2011). *Economie du développement de l'Algérie, 1962-2010: De l'état administrateur du développement 1962-1978 à l'état correcteur du développement 1979-1988*, volume 1. Dar al-Khaldunyah, Alger, p. 55.
- ¹⁶ *Ibid*, p. 56.
- ¹⁷ *Ibid*
- ¹⁸ Pour plus de détails, voir:
 - BENACHENHOU, A. (1980). *Planification et développement en Algérie, 1962-1980*. Imprimerie commerciale.
 - BENISSAD, M E. (1979). *Op, Cit*, p 115-146.
- ¹⁹ BENISSAD, M. E. (1979). *Op, Cit*, p. 128.
- ²⁰ BOUDJEMA, R. (2011). *Op, Cit*. p. 69
- ²¹ *Ibid*. p. 78.
- ²² *Ibid*. p. 91.
- ²³ BOUDJEMA, R. (2011). *Op, Cit*. p.107.
- ²⁴ JACOBY., W., MEUNIER., S. (2010). Europe and globalization. In : *Research Agendas in EU Studies*. Palgrave Macmillan UK, p. 354-374
- ²⁵ AISBETT, E. (2007). Why are the Critics so Convinced that Globalization is Bad for the Poor? In: *Globalization and poverty*. University of Chicago Press, p. 33-86.
- ²⁶ HIGGOTT, R., REICH, S. (1998). *Globalisation and Sites of Conflict: Towards Definition and Taxonomy*. Centre for the Study of Globalisation and Regionalisation (CSGR), University of Warwick, United-Kingdom, CSGR Working Paper No. 01/98. p 1-47.
- ²⁷ REICH, S. (1998). What is globalization? Four Possible Answers, *KellogWorking Paper*. p 1 -20
- ²⁸ *Ibid*.
- ²⁹ HIGGOTT, R., REICH, S. (1998). *Op, Cit*.
- ³⁰ RIOUST DE LARGENTAYE. A, (2012). John Toye et Richard Toye. The UN and Global Political Economy. Trade, Finance and Development, *Afrique contemporaine* 2012/4 (244), 160-163.

- ³¹ ROCHER, G. (2000). Hégémonie, fragmentation et mondialisation de la culture. *Horizons philosophiques*, 11, (1), p. 125-134
- ³² SUR, S. L'hégémonie américaine en question. *Annuaire Fr Relat Int*, 2002, 3, (2), p. 3-42.
- ³³ BOUTIN, C. *De la mondialisation à l'universalisation: une ambition sociale; rapport intermédiaire au président de la République*. La Documentation Française, 2010, p. 14.
- ³⁴ BOUDJEMA, Rachid. (2006). Algérie, Chronique d'un ajustement structurel. *Revue d'Economie et de Statistiques appliquée*, (06), 27-83
- ³⁵ BOUYACOUB, A. (1997). L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel. *Confluences méditerranée*, vol. 21. 77-85.
- ³⁶ TALAHITE., F. (2010). *Reformes et transformations économiques en Algérie*. Economies et finances. Université rapport d'habilitation, Paris-Nord - Paris XIII, p 27.
- ³⁷ La banque mondiale/perspective monde, université de Sherbrooke.
- ³⁸ BOUDJEMA, R. (2006). *Op, Cit*.
- ³⁹ *Ibid.*
- ⁴⁰ BENISSAD, H. (2004). Algérie: de la planification socialiste à l'économie de marché. *ENAG, Alger*, p 188.
- ⁴¹ *Ibid.* p. 183.
- ⁴² MEBTOUL, A. (2011). Bilan des politiques économiques de 1963 à 2010. In: HAFSI, T, (dir), *Le développement économique de l'Algérie*. Alger: Edition Casbah, p 50
- ⁴³ Banque mondiale/perspective monde, université de Sherbrooke. Statistiques sur le chômage en Algérien. (1992-2014) **[en ligne]**, disponible sur <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=DZA&codeStat=SL.UEM.TOTL.ZS&codeStat2=x> (consulté le 23/01/2013)
- ⁴⁴ FMI, Algérie : Questions choisies, Rapport No. 05/52, Washington, Mai 2006, p 15
- ⁴⁵ LAMIRI, A. (2013). *La décennie de la dernière chance: émergence ou déchéance de l'économie algérienne*. CHIHAB EDITION, Alger, 2013, p. 78.
- ⁴⁶ *Ibid.*
- ⁴⁷ Banque mondiale/perspective monde, université de Sherbrooke. Statistiques sur le chômage en Algérien. (1992-2014) **[en ligne]**. *Op, Cit*.
- ⁴⁸ *Ibid.*
- ⁴⁹ MEBTOUL, A. (2011). Bilan des politiques économiques de 1963 à 2010. In: HAFSI, T, (dir), *Le développement économique de l'Algérie*. *Op Cit*, p. 53.
- ⁵⁰ *Ibid.*
- ⁵¹ LAMIRI, A. (2013). *Op, Cit*, p.78.
- ⁵² *Ibid.*, p.78.
- ⁵³ *Ibid.* p.79.
- ⁵⁴ Selon LAMIRI., A. dans une conférence animée à l'université mouloud Mammeri sous le thème: *La décennie de la dernière chance: émergence ou déchéance de l'économie algérienne* ; le 19/05/2016, les fondamentaux sont : la qualité du système éducatif, la qualité managériale, l'entrepreneuriat, recherche et développement, stratégie et vision partagée. Puis viennent les politiques sectorielles et en fin les politiques macroéconomiques. Pour lui on ne peut pas procéder à la mise en place d'une politique macroéconomique de type keynésien sans avoir d'abord les fondamentaux.
- ⁵⁵ TEMMAR, H.M. (2005), les fondements théoriques du libéralisme, OPU, Alger, p VII.
- ⁵⁶ Pour le cas de l'Algérie, le model keynésien ne peut être efficace, car il n'existe pas un system de production performant. Les investissements profitent aux importations des pays développées, donc les effets vont vers ces pays.
- ⁵⁷ Voir le texte de la loi de finance 2016.